

COMITE DIRECTEUR **Réunion du Samedi 21 Janvier 2017**

Présents : M. LECLERC Jean-Claude, Président du Comité Régional, MM. SINEUX Bernard, Secrétaire Général, M. DEVAUX Alain, Trésorier Général, Mmes DELARUE Nicole, DELIMAUGES Danielle, MM. BRIARD Jean-Robert, COURIEUT Marcel, DARCHE Pascal, DUFLOT Alain, HENRY Jean-Pierre, HUCHE Michel, HUET Sylvain, LACOTTE Emmanuel, LE NAHEDIC Claude, LEGER Yvon, MAHIER Jean-Michel.

Excusés(e) : MM. BRIENS Bernard, DAVID Michel, GUIBERT Jérôme, LOUVEL Thierry, YON Jean Philippe, M. LOUVET David, CTS.

Assistait à la réunion : M. COLARD Sébastien, Comptable.

Début de la réunion à 09h10.

Le Président ouvre cette réunion de travail en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

I) – COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 21 DECEMBRE 2016

Deux rectificatifs sont demandés sur le compte rendu du Comité Directeur du 21 Décembre 2016. Le premier par M. Michel HUCHE, le second par M. Emmanuel LACOTTE :

- Sur cette phrase : “Quelques échanges ont lieu sur la justification des candidatures de certaines personnes pour le poste de Président du Comité Régional”, vous devez lire “Quelques échanges ont lieu sur la justification de la candidature de M. Michel HUCHE pour le poste de Président du Comité Régional”.
- Commission Piste : Vice Président : M. Pascal DARCHE. Membres : Retirer le nom de M. Emmanuel LACOTTE.

II) – COMMISSION DES FINANCES DU 13 JANVIER 2017 -

Etaient présents : MM. LECLERC Jean-Claude, Président Régional, M. SINEUX Bernard - Secrétaire Général, M. DEVAUX Alain - Trésorier général, Mme DELARUE Nicole Vice-Présidente, MM. HENRY Jean-Pierre, HUCHE Michel, LE NAHEDIC Claude – Vice-Présidents.

Etaient excusés : MM. COURIEUT Marcel, LEGER Yvon.

Assistait à la réunion : M. COLARD Sébastien comptable.

Début de la réunion à 16 H 15

- Budget Prévisionnel 2017 :

Réaménagement du budget prévisionnel 2017, suite au refus de la validation de celui-ci par les clubs normands au cours de la dernière Assemblée Générale du 17 Décembre 2016.

Deux propositions sont soumises par Jean Claude LECLERC :

- L'une proposant un plan global d'économies.
- L'autre maintenant certaines hausses et économies du budget prévisionnel initial 2017 présenté à la dernière Assemblée Générale et non adopté par les clubs.

En voici l'ébauche :

1. Plan drastique d'économies visant à équilibrer le budget selon le détail suivant :

- Suppression de la soirée des champions et de ses récompenses.
- Suppression des frais de déplacements crédités à un élu accompagnant les sélections.
- Participation financière des coureurs et des clubs dont ils sont issus sur les sélections régionales dans lesquelles ils sont sélectionnés.
- Augmentation ou Diminution des droits d'organisations de certaines épreuves.
- Diminution du nombre de déplacements des sélections (aucune en Espoirs, 8 déplacements de la DN Dames au lieu de 10).
- Arbitrage : Il sera demandé à la Commission d'arbitrage de faire des économies sur les déplacements en faisant jouer la proximité du domicile de ceux-ci par rapport aux épreuves.

2. Effort du Comité, des clubs, des départements :

- Augmentation de 3 € par licenciés maintenue.
- Maintien de l'augmentation ou diminution des droits d'organisations sur certaines épreuves.
- Retrait de l'augmentation de 1 € sur le timbre d'engagement engendrant la suppression d'un apport de subvention nouvelle pour les départements.
- Incitation des clubs auprès des licenciés à l'abonnement au journal Normandie Cyclisme.
- Economie sur les frais de déplacements des commissaires.
- Economie sur les frais de déplacements des élus, contre attestation fiscale de déduction d'impôts.

Après d'âpres discussions au sein de la commission des finances, les 2 projets seront soumis au Comité Directeur du 21 Janvier 2017 qui sera amené à prendre les "bonne décisions" visant l'équilibre de ce budget prévisionnel.

Affaires diverses :

- Salle Assemblée Générale du 11 Février 2017 :

L'Assemblée Générale se tiendra à Caen, MJC de la Guérinière de 9h30 à 13h. Cette salle a une capacité de 170 places.

- Encarts publicitaires du journal et du site internet :

La Commission a décidé des prix à appliquer. Une grille tarifaire sera établie et envoyée aux partenaires.

Fin de la réunion à 20 h 00

M. Alain DEVAUX, Trésorier Général, détaille les différentes possibilités étudiées par la Commission des Finances concernant le budget prévisionnel 2017.

Des discussions s'engagent :

Sur la part des charges du journal Normandie Cyclisme dans le fonctionnement global du Comité, du bien fondé de sa continuité à moindres paginations ou de son arrêt suite à la mise en place du Site Internet.

Sur les conséquences d'une diminution du budget des déplacements des athlètes.

Une reprise ligne par ligne avec explication de M. Sébastien COLARD, Comptable du Comité, est faite sur ce prévisionnel.

Les principales modifications par rapport au budget rejeté sont les suivantes :

- **Abandon de l'augmentation des droits d'engagement de 1 €.**
- **Maintien d'une cotisation de 3 € par licencié pour le plan de développement du Comité Régional.**
- **Baisse des dépenses de compétitions (Moins de sorties Dames, Espoirs).**
- **Frais des élus lors des déplacements : Les élus pourront faire dons au Comité de leurs frais de déplacements, contre une attestation de déduction fiscale pour la déclaration d'impôts. Les frais de déplacements sont possibles à la liberté de chacun.**
- **Abandon de la soirée des champions et de ses récompenses.**
- **Abandon des récompenses, payées par le Comité Régional, dans les assises VTT et BMX.**
- **Faire appel à des arbitres de proximité lors d'épreuves afin de diminuer le coût des déplacements pour le Comité.**
- **Augmentation du budget alloué au BMX de 2 000 €.**
- **Maintien du Normandie Cyclisme (16 pages).**

Le Comité s'engage également à faire des efforts sur certaines dépenses courantes.

Un vote à bulletin secret du Comité Directeur a clos cette présentation.

15 votants : Pour acceptation 12 Oui

2 Non

1 Nul.

Adopté à la majorité par le Comité Directeur.

III) – COMMISSION TECHNIQUE

Route :

Les membres de la Commission Technique s'engagent à relire les règlements afin d'y apporter des améliorations si nécessaire (Cahier des charges, points ...).

Piste :

Une lecture du Pré Calendrier est faite des lieux et dates des épreuves nationales de l'année, des Coupes de Normandie et des Championnats des différentes catégories.

VTT :

Sans représentant suite aux dernières élections, une candidature a été adressée au Comité Régional. L'élection aura lieu au cours de l'Assemblée Générale du 11 Février 2017.

BMX :

Lecture par M. Alain DUFLOT des lieux et dates des épreuves nationales et des différents championnats de l'année 2017.

Quelques informations :

Pas de soucis d'arbitrage et respect des règles malgré le nombre d'épreuves sur une journée.

L'ouverture d'un Sport Etude à Evreux en bonne voie pour 2017.

54 coureurs nationaux ont été répertoriés dans les clubs normands.

2 stages de détections sont prévus en 2017 pour intégrer l'équipe de Normandie (possibilité d'intégrer l'équipe de Normandie des minimes et cadets).

Une demande de révision du prix de la location de la piste de BMX est demandée. M. Yvon LEGER est chargé de se renseigner sur ce qui se fait dans les comités voisins.

CYCLO CROSS :

Le Pré Calendrier national 2017/2018 est établi et sera communiqué sur le site internet et le journal. Le Président insiste auprès des départements à ce que les dates du Challenge Régional soient fixées au plus tôt afin d'éviter les désagréments de la saison qui s'achève. (Recherche d'organisateur à la dernière minute).

IV) – CALENDRIER DES EPREUVES

Les dates des différents Championnats régionaux et Coupes de Normandie sont évoqués.

V) – POINTS CTS

Une réunion est prévue le Samedi 11 Février 2017 à 15h avec M. David LOUVET.

VI) – QUESTIONS DIVERSES

Fiche technique de sécurité à remplir à chaque organisation :

M. Jean Pierre HENRY demande ce que devient cette fiche après l'envoi au Comité Régional. Elle est classée, n'est d'aucune utilité aujourd'hui. M. Jean Claude LECLERC ne voit pas l'utilité de l'utiliser.

Examens d'arbitres :

Les candidats souhaiteraient connaître le décompte de leurs points (admis ou non).

Mme Danielle DELIMAUGES s'engage à les faire transmettre.

Arbitrage Cyclo Cross :

M. Jean Claude LECLERC demande que sur un cyclo cross régional, la désignation des arbitres ne soit pas supérieure à 5, afin de réduire les frais pour les organisateurs.

Fin de séance à 16h15

B. SINEUX

Secrétaire Général